

AIDONS-LES À REMONTER LA PENTE



DÉCLARATION ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ POUR LES JEUNES ÂGÉS DE MOINS DE 16 ANS (EN DATE DE L'ÉVÉNEMENT)

À REMETTRE AVANT LE JOUR DE L'ÉVÉNEMENT

RÈGLEMENTS ET CONDITIONS DÉFI SKI LEUCAN 2019 :

Le Défi ski Leucan de la Station touristique Stoneham est un défi participatif et non compétitif, réalisé en équipe de un à quatre participants. • Pour skier, chaque participant doit avoir payé les frais d'inscription (20 \$ pour les 16 ans et plus et 10 \$ pour les moins de 16 ans) et chaque équipe doit amasser un minimum de 500 \$ en dons, qui doivent être remis au plus tard lors du départ du Défi, le jour de l'événement. • Pour que le Défi soit considéré réussi, chaque membre de l'équipe doit effectuer au moins une descente à l'heure pendant les 10 heures consécutives de l'événement. • Le défi est considéré réussi après la participation aux six premières heures de l'événement (6 descentes) pour : les participants de 16 ans et moins, les participants de 65 ans et plus, tous les adultes au sein d'une équipe ayant des participants de 16 ans et moins*. • La tenue de la puce est de la responsabilité du participant. • Pour participer au Défi, les participants de moins de 16 ans devront absolument faire signer la décharge de responsabilité par un parent ou un tuteur légal. Celle-ci devra être remise avant l'événement au bureau régional correspondant (par la poste, télécopieur ou courriel), sans quoi il ne pourra participer. • Aucune consommation abusive, aucun pari entre équipes et aucune course entre participants ne seront acceptés. • Aucun remplaçant n'est accepté après le départ du Défi, la journée de l'activité. • Les participants doivent utiliser les télésièges ou files d'attente identifiés au Défi ski Leucan pour que leur descente soit comptabilisée. Dans le cas d'un bris du télésiège empêchant la descente à l'heure obligatoire, la descente sera considérée comme accomplie. • Le Défi ski a lieu même en cas de pluie si la base de neige est jugée satisfaisante et sécuritaire par les responsables de la montagne. En cas d'annulation, l'événement ne sera pas remis et les frais d'inscription ne seront pas remboursés. • Les dons reçus et l'argent remis après le début de l'événement ne compteront pas pour les grands prix. • Les équipes comprenant des employés de Leucan ne sont pas admissibles aux prix. • Une équipe pourrait se voir retirer son prix si un des chèques de sa collecte était retourné à Leucan pour insuffisance de fonds. Pour conserver son titre, l'équipe devra alors récupérer ce montant ou le payer elle-même. • Si l'équipe gagnante d'un grand prix est composée de membres de moins de 16 ans, le prix sera remis à son/ses tuteur(s) légal(aux).

*Cette modalité offre plus de souplesse aux familles inscrites au Défi. Les participants désireux de poursuivre leur défi une fois ce dernier complété sont toutefois libres de le faire.

AVANT DE REMETTRE SON INSCRIPTION, CHAQUE PARTICIPANT DOIT OBLIGATOIREMENT AVOIR LU ET ACCEPTÉ LES RÈGLEMENTS ET CONDITIONS.

DÉCLARATION ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ :

Tout participant de moins de 16 ans doit obligatoirement remettre la décharge qui suit dûment signée par un parent (ou tuteur) avant l'activité (par la poste, par télécopieur ou par courriel) à Leucan Région Québec, à défaut de quoi il ne pourra pas participer à l'activité.

Nom de l'enfant (lettres moulées) : _____ Nom de l'équipe : _____

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : _____ Nom du parent ou tuteur (lettres moulées) : _____

1. Je, soussigné(e), _____ (nom du parent ou tuteur) déclare être le parent (ou le tuteur) de _____ («Enfant») et j'autorise sa participation au Défi ski Leucan le 30 mars 2019 à la Station touristique Stoneham.
2. Je confirme que mon enfant et moi-même avons pris connaissance des règlements et conditions de l'activité. Je confirme que mon enfant et moi-même nous engageons à respecter toutes les instructions et directives de cette activité.
3. Mon enfant et moi-même autorisons Leucan à utiliser les photos prises lors de l'activité où mon enfant ou moi-même pourrions apparaître pour une représentation de l'organisme ou du Défi ski Leucan.
4. Je reconnais et accepte que la participation de mon enfant au Défi peut comporter des risques, et par la présente, je prends en charge tous les risques, de quelque nature que ce soit, découlant de la participation de mon enfant à cette activité.
5. Je reconnais et accepte que Leucan décline toute responsabilité quant aux risques que peut comporter la participation de mon enfant au Défi et que Leucan ne peut être tenue responsable de quelque dommage de quelque nature que ce soit (corporel, moral ou matériel) que mon enfant pourrait subir en lien avec sa participation à cette activité.
6. Par conséquent, je conviens de libérer et de tenir indemne Leucan, les responsables de l'événement, le comité organisateur, les bénévoles, les commanditaires, les partenaires et leurs employés et agents respectifs ainsi que toute autre personne participant ou présente à cette activité de toute responsabilité à l'égard de pertes, dommages ou blessures subis par moi-même ou par mon enfant, ou à mes biens ou les siens et qui peuvent découler ou survenir à l'occasion de sa participation à cette activité, et je renonce à tout droit relativement à ce qui précède.

Signature du parent ou tuteur : _____ Date : _____

VEUILLEZ RETOURNER CETTE DÉCLARATION ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ AU BUREAU DE LEUCAN RÉGION QUÉBEC

Tél.: 418 654-2136 • 1 877 606-2136 • Téléc.: 418 654-2767 • Courriel: quebec@leucan.qc.ca